



## Pension alimentaire pour une enfant handicapée

Par **trannod**, le **04/06/2014** à **11:44**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse**

je suis divorcé depuis 2006 et j'ai une enfant handicapée dont la mère touche "l'allocation enfant handicapée" pour elle .

Elle va avoir 18 ans le 23 août, elle touchera alors "l'allocation adulte handicapée".....ma question est la suivante ; dois je continuer à verser la pension alimentaire ?

Je vous en remercie d'avance

Veillez agréer, madame, monsieur, mes meilleurs salutations

Par **cocotte1003**, le **04/06/2014** à **12:16**

Bonjour, c'est au JAF de prendre la décision, vous n avez pas le droit d'arrêter le versement sauf disposition prévue dans le dernier jugement, cordialement